



**Solidaires**  
**Sud** PTT  
**81-12-46**

Union  
syndicale

59 Rue Raymond Sommer, 81000 Albi

Tél: 05 63 38 43 81

sud81laposte@gmail.com

Albi, le 6/07/2017

## PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMIS

Les nouveaux CDI de la DSCC embauchés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 étaient invités ce vendredi 30 juin après -midi à l'espace Athanor d'Albi pour un pot d'accueil. Pour les accueillir : les directeurs des différentes plaques, Mme Escallier-Duront, DSCC et Yves Xémard, directeur-adjoint national branche courrier colis.

A notre grande surprise, FO et CFDT étaient conviés à cette réunion alors que SUD et CGT étaient étrangement évités... Le but de la manœuvre : **Permettre à certains de faire des adhésions vite fait bien fait**. Le syndicat FO est d'ailleurs arrivé avec une caisse remplie de sacs plastiques à l'effigie de son syndicat contenant... devinez quoi ? **DES BULLETINS d'ADHESIONS !!!** Mais le plus grave est que la direction a financé et organisé ces petits arrangements entre amis, correspondant vraisemblablement à une compensation à l'amiable d'avoir signé l'accord national distri. **COMPLETEMENT INACCEPTABLE !**

Voilà donc la vision du dialogue social de la DSCC ; Elle choisit de favoriser la montée de deux syndicats qui pesaient 40 % aux élections de 2014 pour tenter de briser le travail de terrain des deux autres syndicats pourtant majoritaires.

La Poste ne respecte pas non plus l'accord du 3 octobre 2016 relatif à **l'insertion des jeunes et à l'emploi des seniors à la Poste** et notamment l'article 1.5 sur le parcours d'intégration des nouveaux embauchés en CDI :

*La Poste développera dans ses services les parcours d'accueil et d'intégration destinés à faciliter la prise de poste de tous les nouveaux embauchés. Ces parcours seront adaptés en fonction des postes et des missions confiées. La Poste doit faire une information sur les instances représentatives du personnel et **une présentation des organisations syndicales représentatives de La Poste, en présence des organisations syndicales concernées, organisées lors de l'intégration des nouveaux embauchés***

Le syndicat **SUD** se réserve le droit d'attaquer en justice  
pour **DISCRIMINATION SYNDICALE** et **CONCURRENCE DELOYALE**



### **Action de SUDPTT 81/12/46 le Vendredi 30 Juin 2017**

Ayant été informé qu'une réunion pour la prestation de serment des derniers CDI avait lieu à Albi avec le Directeur adjoint au courrier du siège de La Poste Yves Xémard, nous avons décidé de nous inviter à cette réunion de manière à interpellier Monsieur Xémard sur le non-respect d'une décision de justice condamnant la poste à réintégrer Thibault Soupard en CDI.

Devant les caméras de France 3 Tarn, Monsieur Xémard a accepté d'échanger avec nous. Mais notre grande surprise a été de voir que les syndicats FO et CFDT étaient invités alors que SUD et CGT ont été volontairement mis de côté.

De plus, l'**accord relatif à l'insertion des jeunes et à l'emploi des seniors à La Poste signé le 3 Octobre 2016** précise pourtant que les nouveaux embauchés en CDI seront présentés à **toutes les organisations syndicales**.

Entre favoritisme et discrimination syndicale, nous sommes actuellement en contact avec notre fédération et des cabinets d'avocats pour voir ce que nous pouvons faire juridiquement contre cette attitude méprisante de La Poste à l'encontre de SUD et CGT.

Ci-dessous, le lien sur le reportage France 3 Tarn du 30 juin 2017:

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/jt-local-1920-tarn>

Nous nous adressons enfin aux postières et postiers  
si toi aussi, tu trouves cela **INADMISSIBLE !!!**

**ADHERES A SUD PTT**  
**www.sudptt81-12-46.fr**

**Secteur Poste 81/12 : 06 87 33 46 91 (Didier) ou 06 87 14 57 52 (Frédéric)**

**Secteur Poste 46 (Didier Foucault) : 07 81 38 60 33**